

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement

### 1. Intitulé du projet

Rechargement des plages de LA LONDE LES MAURES

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom DE CANSON

Prénom FRANCOIS

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Ville de La Londe les Maures

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur FIORE OLIVIER

RCS / SIRET

12181310017131100011

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
10°h)	Travaux de rechargement de plage d'un volume inférieur à 10 000 mètres cubes.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Projet de rechargement en sable des plages du Miramar, Tamaris, L'Argentièrre et Pansar avant la saison estivale 2016.

#### 4.2 Objectifs du projet

Les plages faisant l'objet d'une érosion, nécessitent d'être rechargées annuellement. Ce rechargement est essentielle au maintien de l'activité balnéaire de la ville de La Londe les Maures

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les sables sont issus du dragage du port de Bormes les Mimosas, et mis à disposition gratuitement par la ville de Bormes les Mimosas.

Seuls des sables présentant une bonne qualité chimique (<N1) et une granulométrie compatible avec l'objectif de rechargement estival, pourront être utilisés pour le rechargement des plages.

Les sables mis à disposition de la ville de Bormes les Mimosas présentent toutes ces caractéristiques.

Le projet consiste au transport de ces sables par camion benne, de Bormes les Mimosas aux plages citées précédemment, puis au régalage de ces sables sur les plages.

Les sables seront régalés sur la partie émergés de la plage.

La durée des travaux est de l'ordre d'une à deux semaines.

La période de travaux est le mois de Mai 2016.

Les volumes concernés sont au total de 3 300 m<sup>3</sup>.

Le montant des opérations de 2016 est d'environ 20 000 € HT (incluant le transport, dépôt et régalage sur les plages)

Il sera prévu des mesures pour limiter les impacts sur le milieu marin telles qu'un barrage anti-MES sur le linéaire de plage concerné.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Après travaux, les plages seront accessibles aux usagers de la saison estivale 2016. Les plages seront entretenues régulièrement.

#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le montant du projet étant inférieur au seuil de 160 000 euros, celui-ci n'est pas soumis à la procédure Loi sur l'Eau.

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Procédure Cas par Cas, Article R122-2 (10°h) du Code de l'Environnement

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques		Valeur
Plage Miramar	linéaire/surface/volume	460 ml / 28 500 m <sup>2</sup> / 1 000 m <sup>3</sup>
Plage Tamaris	linéaire/surface	190 ml / 5 100 m <sup>2</sup> / 500 m <sup>3</sup>
Plage L'Argentière	linéaire/surface	430 ml / 10 400 m <sup>2</sup> / 1 500 m <sup>3</sup>
Plage Pansar	linéaire/surface	250 ml / 6 100 m <sup>2</sup> / 300 m <sup>3</sup>
	Volume total de rechargement 2016	3 300 m <sup>3</sup>
	Volume total de rechargement depuis 2012	5 400 m <sup>3</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Plage de la Londe les Maures  
83250  
La Londe-les-Maures

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 6°14'40"12E Lat. 43°6'55"18N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. 6°14'3"58E Lat. 43°6'47'74N

Point d'arrivée :

Long. 6°15'57"99E Lat. 43°7'16"12N

Communes traversées :

La Londe les Maures

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Plage à usage de loisir balnéaires (Zone UL du PLU)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Zone UL (Loisirs du PLU)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF marine Type II N° 83-013-000 Rade d'Hyères ZNIEFF terrestre Type II N83-150-100 Plan de la Londe les Maures - Les Moulières
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Londe les Maures
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2 sites naturels classés : - Le Cap Bénat et le domaine public maritime correspondant/ Ilot et fort de Brégançon - La presqu'île de Giens, les îles et les îlots avoisinants, l'étang et les salins des Pesquiers et les vieux salins et le domaine public maritime correspondant
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans et en bordure des sites : Directive oiseaux : FR9310020 - ILES D'HYÈRES Directive habitat : FR9301613 - RADE D'HYÈRES
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plage en érosion Utilisation de sables issus du dragage du port de Bormes les Mimosas
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des herbiers de posidonie sont présents à proximité des plages et situés à environ 100 m en direction du large.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Idem précédent

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les plages sont distant des zones d'habitation de 60m à 100 m. La production de bruit sera minime et avant la période estivale (période de forte affluence). Les horaires de travaux seront conformes à la réglementation.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

## 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu :

- 1) des faibles volumes de sables nécessaires au rechargement des plages (3 300 m<sup>3</sup> répartis sur quatre plages),
- 2) de la compatibilité granulométrique des sables pour un rechargement estival des plages;
- 3) de la bonne qualité chimique des sables de rechargement (<N1),
- 4) du rechargement sur la partie émergée de la plage,
- 5) de la courte durée des opérations (environ 3 semaines),
- 6) des enjeux environnementaux identifiés et de leur localisation par rapport au projet,
- 7) de mesures prises pour limiter les impacts sur le milieu marin (barrage anti-MES sur le linéaire de plage concerné);

ce projet ne présente pas de risque significatif de dégradation de la qualité du milieu marin, ni d'atteinte des herbiers de posidonie, ni de risque sanitaire.

Au regard de cette analyse, nous estimons que ce projet peut être dispensé d'étude d'impact.

A noter que du point de vue délais, ce projet est dépendant de la réalisation et l'instruction d'un porteur à connaissance par le port de Bormes les Mimosas, afin d'être autorisé à donner ces sables à la commune de la Londe les Maures pour le mois de mai 2016.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :</b> plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>Annexe 5 : cartographie des habitats marins sur la zone proche du projet</p> <p>Annexe 6 : qualité chimique des sédiments du port de Bormes les Mimosas 2015 (les analyses 2016 sont actuellement en cours)</p>

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

La Londe les Maures

le,

22 février 2016

Signature

Le Maire, Président de HPM, Conseiller Régional  
François de CANSOY

